



Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2023

CONVOCATION EN DATE DU 6 DÉCEMBRE 2023

DÉLIBÉRATION N° 06/07/2023

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 20

Nombre de votants : 28

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, TROIA Laure, PETIT Dimitri

Membres excusés ayant donné pouvoir : MM. ABDELOUAHED Olivier donne pouvoir à M. WERY Jean-Charles, LOUGHANI Abdelaziz donne pouvoir à M. GIL Eugène, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique donne pouvoir à Mme GALAND Mélanie, DI GIULIO Cécile donne pouvoir à Mme MARCUZZI Jeannette, GRATTEPANCHE Céline donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, MERCIER Catherine donne pouvoir à Mme PETRIOLI Franca, ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme TROIA Laure, CLOET Geoffrey donne pouvoir à M. SALIGOT Bruno

Membres excusés : Mme PLAYE Maryse

Membres absents :

Secrétaire de séance : M. SION Michel

OBJET : Accueil de Loisirs Sans Hébergement extrascolaire – Modification du règlement intérieur

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 février 2009 portant approbation du règlement intérieur de l'ensemble des Accueils de Loisirs Sans Hébergement Municipaux (ALSH Extrascolaire) ;

.../...

Vu les délibérations du Conseil Municipal en dates des 26 janvier 2010 et 9 Avril 2013 portant sur la modification de l'article 5 du règlement intérieur des ALSH Extrascolaires Municipaux ;

Vu les délibérations du Conseil Municipal en date du 8 novembre 2022 portant sur la modification des articles 1, 3, 4, 6, 9 du règlement intérieur des ALSH Extrascolaires Municipaux ;

Considérant qu'il convient de modifier l'article :

- 8 – Présence et Respect des horaires ;

Vu la proposition de modification de l'article 8 du règlement intérieur soumise par la commission « Enfance Jeunesse » ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE la version modifiée du règlement intérieur de l'ALSH Extrascolaire, annexé à la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIoux Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier pouvoir remis à M. WERY Jean-Charles, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz pouvoir remis à M. GIL Eugène, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie, DI GIULIO Cécile pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette, GRATTEPANCHE Céline pouvoir remis à Mme STIEVENARD Karine, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine pouvoir remis à Mme PETRIOLI Franca, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël pouvoir remis à Mme TROIA Laure, CLOET Geoffrey pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno, PETIT Dimitri

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,

Bruno SALIGOT.



Le Secrétaire de séance,

Michel SION.

